



Le 11 mai 2021,

Les Organisations syndicales CFDT-Météo, SNITM-FO et SOLIDAIRES-Météo ont appelé à la grève le personnel des services de prévision de la DIRAG du 28 avril au 4 mai 2021.

**L'Intersyndicale continue de s'opposer à la mise en place du service semi-permanent au service de prévision du Centre météorologique de Guyane (CM973/PREVI).**

Le dépôt du précédent préavis de grève et la réunion de conciliation du 25 mars entre la Direction et l'Intersyndicale ont permis un ensemble d'actions, qui dans le cadre d'un dialogue social correct n'auraient pas nécessité un mouvement social : réunions entre les services de prévision de Guyane et Martinique, prise en compte d'un besoin de formation et non d'information pour les prévisionnistes de Martinique, ouverture de postes au CM973/PREVI, publication de l'article intramet valorisant la Guyane, appels à VMR. Ont aussi été obtenus la garantie de production des BS de vigilance et BMS côtiers par la permanence métier pendant la fermeture de nuit, et une réduction des tâches du tableau de bord en début de vacation avec une prise de poste à 05h45 au lieu de 05h30, mais cela reste insuffisant.

Toutefois, concernant la principale demande de l'Intersyndicale, à savoir le retour à un service permanent à la prévision, la Direction ne s'était pas prononcé en se donnant un délai de réflexion et d'instruction d'un mois.

Le 26 avril, une nouvelle réunion de conciliation s'est tenue, suivie d'un CHSCT-EP spécial DIRAG le 3 mai, en présence de la PDG. Selon elle, les activités de nuit ne nécessitent pas le maintien des ETP correspondants. Ainsi, la direction s'arc-boute sur son projet d'armement en semi-permanent, sans même reconnaître une dégradation du rendu de nos missions relatives à la sécurité des personnes et des biens, ainsi que de la production commerciale. Les médias, interpellés par les Représentants du Personnel, se sont emparés de la question, notamment lors de la vigilance rouge pour fortes pluies et orages fin avril, qui a démontré la nécessité du travail de nuit.

Au nom d'un mieux-être des prévisionnistes de Guyane, la direction souhaite y supprimer le travail de nuit. Pas vraiment puisqu'elle fait commencer les vacations en heure de nuit, et de l'aveu même de la médecine de prévention, le gain devient alors discutable. La direction ne répond également pas sur la pénibilité créée par le transfert des tâches aux prévisionnistes de DIRAG/PREVI (Martinique).

Un nouveau rendez-vous est programmé en juin par la direction pour de nouveaux pourparlers. Elle a également proposé de se donner 6 mois pour faire un bilan de cette nouvelle organisation et au regard de ce bilan, prendra la décision de pérenniser ou pas le passage en semi-permanent. Des bilans intermédiaires sont aussi prévus. D'ici-là, l'Intersyndicale continuera de se mobiliser.

**Convaincus par la légitimité de nos revendications, nous réclamons toujours :**

- **une période provisoire du service semi-permanent au CM973/PREVI la moins longue possible avant un retour pérenne au service permanent (7 ETP),**
- une publication régulière des postes vacants jusqu'à récupération d'un effectif nominal de 7 agents pour un fonctionnement en service permanent,
- une revue complète de la procédure de secours aéronautique à DIRAG/PREVI,
- un meilleur appui du permanencier métier au prévisionniste de Guyane en fin de nuit et début de vacation semi-permanente de jour, notamment en cas de vigilance et ce, dès le niveau jaune.